Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 17 (1888)

Heft: 7

Rubrik: Travaux manuels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'orner la mémoire des enfants; cependant un certain nombre de mots dont l'emploi ne trouve jamais sa place dans la conversation enfantine pourraient en être retranchés. Cet ouvrage ne peut être qu'un manuel supplémentaire pour la culture de la mémoire et l'enseignement de la langue; tous les exercices qu'il contient peuvent être faits, au grand bénéfice du développement intellectuel de l'enfant, au moyen d'un livre de lecture bien fait tel que celui du degré inférieur pour le canton de Fribourg.

X. institutrice.

Travaux manuels

Comme nous l'avons annoncé, il y a quelque temps, le IV° cours normal suisse de travaux manuels s'ouvrira à Fribourg le dimanche 15 juillet à 3 heures ³/₄. Le rendez-vous est à la gare de Fribourg; mais la séance d'ouverture aura lieu sous la rotonde de Tivoli, où les participants fribourgeois sont priés de se rendre vers 2 heures déjà. Le nombre des participants inscrits jusqu'à ce jour est d'environ 70; chiffre qui n'a encore pas été atteint par les cours précédents. Aussi il y aura huit maîtres au lieu de quatre qu'on avait d'abord prévus. Ce sont: pour le cartonnage, MM. Hurni à Berne et Rytz à Fribourg; pour la menuiserie, MM. Scheurer à Hofwyl, Kaufmann à Bâle et Gilléron à Genève; pour le travail du fer, M. Gilléron; pour le modelage, M. Genoud; pour la sculpture sur bois, MM. Rudin et Mooser.

Les branches mentionnées au programme seront groupées comme suit : 1. Travaux de cartonnage; 2. Travail à l'établi et

sur fer; 3. Modelage et sculpture simple.

Le travail à l'établi est considéré comme étant la meilleure manière d'occuper les garçons de 12 à 14 ans, et la plus importante du programme des travaux manuels. Le travail sur fer comprend des objets confectionnés en fil de fer ou le limage

de surfaces planes.

Les travaux de cartonnage précèderont le travail à l'établi. Ils sont plus faciles à introduire, puisqu'ils s'organisent sans grands frais d'installation, mais la matière première en est plus chère que celle que l'on emploie pour le travail à l'établi. Ce dernier genre de travaux livre pourtant des produits plus solides et d'un usage plus fréquent que le cartonnage. Le pliage et le découpage du papier sont les préliminaires des travaux de cartonnage.

Les frais d'installation ot d'exécution des travaux de modelage et de sculpture sont les moins considérables; mais ces travaux, le modelage surtout, demandent une grande habileté pour le dessin, et ne peuvent être exécutés que par les élèves d'un

certain age.

La sculpture sur bois de figures symétriques servant à l'ornementation d'ouvrages de menuiserie est une des occupations les plus attrayantes pour les garçons; aussi, les produits ont-ils une valeur durable; mais ils demandent de la patience et de la persévérance.

Îl sera donné chaque jour de 11 heures à midi, une leçon de dessin. L'une des salles de la Grenette servira en même temps de

cabinet de lecture et de local pour les cours.

Les participants au cours seront logés au Strambino. Une excellente pension au prix de 1 fr. 60 par jour sera donnée à l'Hôtel des Bouchers.

Afin de réserver une bonne réception à nos collègues de la Suisse, le Comité de l'Exposition scolaire a formé une commission de sept membres se répartissant en quatre sous-commissions dont chacune a sa tâche particulière : logements, locaux, réception, matériel, etc.

Souhaitons la bienvenue à nos hôtes d'un mois, et faisons des vœux non seulement pour qu'ils remportent de ces cours un exellent souvenir, mais pour que, rentrés dans leurs foyers, ils travaillent à la propagation des petits travaux manuels, c'est l'un des côtés de la question sociale.

GENOUD.

P.-S. — Nous enverrons volontiers le programme et la circulaire détaillée à ceux de nos lecteurs qui nous en feront la demande. Nous avons le regret de constater que deux districts du canton de Fribourg n'ont présenté aucun ressortissant pour le cours des travaux manuels.

CORRESPONDANCE

Conférence pédagogique du printemps

PRÉSIDÉE PAR M. VILLARD, INSPECTEUR DU 7^{me} ARRONDISSEMENT

La conférence ordinaire du printemps pour Messieurs les Instituteurs et Institutrices de la Veveyse s'est tenue à Semsales, dans le local de l'école supérieure des filles, le 14 juin 1888.

La séance s'est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Villard,

inspecteur.

Après la prière d'usage, M. l'Inspecteur a rappelé l'ordre du jour, qui comprenait :

1º La nomination d'un secrétaire des conférences.

2º Une leçon de lecture avec compte-rendu oral et écrit, donnée aux élèves d'un cours inférieur. — Critique de cette leçon.

3º Revue des principes exposés dans le Guide du maître du livre de lecture 1 er degré.

4° Revue des examens du printemps et questions diverses.

- Le vote de MM. les Instituteurs a désigné le Frère Albert-Marie,